

Au cours de la séance plénière qui s'est tenue le 9 novembre 2010 à Neuilly-sur-Seine, sous la présidence de Bernard REMAUD, la Commission a :

- rencontré Frank BOURNOIS, professeur des universités, Président de la Commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion.
- mandaté le Président pour qu'il intervienne dans la procédure en cours portant sur la modification des programmes du lycée et souhaité que ce point fasse l'objet d'un atelier au prochain colloque
- adopté le compte rendu de la séance plénière du 12 octobre 2010, ainsi que les avis et décisions correspondants.
- entendu la présentation par le Président du plan d'actions 2010/2012 adopté par le Bureau.
- approuvé le budget prévisionnel pour l'année 2011 qui s'équilibre en recettes et dépenses à 357 000 €.
- entendu une communication d'Alain JENEVEAU relative au colloque du 8 février 2011, à Paris.
- approuvé des nominations de rapporteurs pour différentes missions hors suivi périodique et fixé des passages en séance plénière.

Enfin, la Commission a donné des avis et pris des décisions:

1/ Suivi périodique du Sud-Ouest (habilitation à compter de la rentrée 2011)

- Région Limousin – Académie de Limoges

Institut d'ingénierie informatique de Limoges (3IL)

Décision de renouvellement, pour 3 ans, de l'habilitation à délivrer les titres suivants :

- *Ingénieur diplômé de l'Institut d'ingénierie informatique de Limoges*, en formation initiale sous statut d'étudiant et sous statut d'apprenti.

(formation sur le site de Limoges)

- *Ingénieur diplômé de l'Institut d'ingénierie informatique de Limoges*, en partenariat avec l'*ITII Midi-Pyrénées*, en formation initiale sous statut d'apprenti (nouvel intitulé, sans mention de spécialité).

(formation sur le site de Rodez)

(DECISION N° 2010/11-01)

- Région Poitou-Charentes – Académie de Poitiers

École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers (ENSMA)

Avis favorable au renouvellement, pour 6 ans, de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers*, en formation initiale sous statut d'étudiant.

A mi-parcours (décembre 2013), l'École devra transmettre à la Commission un rapport précisant son évolution et la mise en œuvre des recommandations.

(AVIS N° 2010/11-02)

Université de Poitiers

École nationale supérieure d'ingénieurs de Poitiers (ENSIP)

Après avoir pris acte de l'arrêté du 21 avril 2010 (publié le 27 mai au B.O. du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche), ajoutant le qualificatif *nationale* au nom de l'*École supérieure d'ingénieurs de Poitiers*, la Commission donne un avis favorable, pour 6 ans, à l'habilitation de l'Université de Poitiers à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Poitiers de l'Université de Poitiers*, dans les 2 spécialités – *Eau et génie civil – Énergie* - en formation initiale sous statut d'étudiant.

A mi-parcours (décembre 2013), l'École devra transmettre à la Commission un rapport précisant son évolution et la mise en œuvre des recommandations.

(AVIS N° 2010/11-03)

École d'ingénieurs en génie des systèmes industriels (EIGSI)

Décision de renouvellement, pour 6 ans, de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs en génie des systèmes industriels*, en formation initiale sous statut d'étudiant.

(DECISION N° 2010/11-04)

2/ Développement de l'apprentissage

Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA Lyon)

L'Établissement souhaite offrir, à partir de la rentrée 2011, dans le cadre de la spécialité *Génie mécanique*, un parcours spécifique, sous statut d'apprenti, conduisant à un nouveau diplôme en partenariat avec l'*ITII de Lyon*.

La Commission donnera son avis après réception d'éléments complémentaires.

(AVIS N° 2010/11-05)

André MORA